

Conditions Générales de Vente des Services de la
Plateforme et de l'Application pour les Utilisateurs
Finaux



1. DISPOSITIONS INTRODUCTIVES :

1.1. CGV Services Plateforme et App de YAWAY	<p>L'utilisation des services de YAWAY (les « Services ») est soumise aux présentes conditions générales de vente des services de la plateforme et de l'application pour les utilisateurs finaux (les "CGV Services Plateforme et App de YAWAY") conclues entre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. KALLISTA BDR, agissant sous le nom commercial YAWAY Adresse du siège social : 18-20 rue de Treilhard, 75008, Paris Numéro d'immatriculation de la société : 820 491 314 RCS Paris Adresse électronique : hello@yaway-recharge.eu ("nous" ou "YAWAY", ou l' "Opérateur") et2. toute personne ou entité utilisant les services ("vous" ou "l'Utilisateur Final"). <p>YAWAY et l'Utilisateur Final sont désignés conjointement par le terme "Parties" ou individuellement par le terme "Partie".</p>
1.2. Acceptation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY	<p>La lecture et l'acceptation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY sont une condition de la création du compte d'Utilisateur Final (le « Compte d'Utilisateur Final ») et de l'utilisation des Services.</p> <p>Chaque Utilisateur Final, lorsqu'il s'inscrit sur la plateforme et/ou l'application YAWAY (la « Plateforme » et l'« App »), est tenu, en cochant une case en ce sens, d'accepter explicitement les CGV Services Plateforme et App de YAWAY avant d'enregistrer son Compte d'Utilisateur Final et d'utiliser l'un des Services.</p> <p>Une fois que YAWAY aura enregistré l'Utilisateur Final et lui aura fourni un identifiant, l'Utilisateur Final recevra une copie des CGV Services Plateforme et App de YAWAY par mail.</p>
1.3. Rôle de Last Miles Solutions	<p>YAWAY vous informe que la Plateforme, l'App et le réseau de recharge associé utilisés pour vous fournir les Services sont déployés par Last Mile Solutions,</p> <p>Par conséquent, pour utiliser nos Services, vous devez également accepter les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme et de l'Application pour les Utilisateurs publiées par Last Mile Solutions ("CGU LMS") en cochant une case en ce sens lors de la création du Compte d'Utilisateur.</p> <p>Veillez noter que les CGV Services Plateforme et App de YAWAY ne peuvent pas modifier ou rendre inapplicables les CGU LMS et qu'en cas de divergence entre les CGV et les CGU LMS, ces dernières prévaudront en ce qui concerne la responsabilité de Last Mile Solutions, les conditions de paiement envers les Utilisateurs Finaux et le Transfert Partiel.</p> <p>En acceptant les CGV Services Plateforme et App de YAWAY, vous consentez notamment au transfert partiel à Last Mile Solutions de certains de nos droits et obligations, tel que décrit dans la Section 7 des CGV Services Plateforme et App de YAWAY (le « Transfert Partiel »). En conséquence, Last Mile Solutions prendra à sa charge la fourniture de certains Services, y compris le service de recharge, la facturation et les opérations de paiement liées à une telle transaction.</p> <p>Veillez noter qu'à la suite du Transfert Partiel, Last Mile Solutions établira et délivrera une facture correspondante, percevra les paiements pour les Services rendus et, dans le cas où vous êtes propriétaire d'un point de charge (« CSO »), émettra une facture d'« auto- facturation » pour l'utilisation de votre Station de Recharge pour des sessions de recharge et versera votre Rémunération correspondante.</p>
1.4. Champ d'application des CGV Services Plateforme et App de YAWAY	<p>Les CGV Services Plateforme et App de YAWAY s'appliquent de la même manière à la fourniture des Services par YAWAY à l'Utilisateur Final sur les Stations de Recharge YAWAY et sur les Stations de Recharge de CPO/CSO qui font partie du Réseau de Recharge LMS.</p> <p>Les CGV Services Plateforme et App de YAWAY s'appliquent à toutes les personnes utilisant les Services ou bénéficiant des Services et accédant à la Plateforme et/ou à l'Application, y compris aux administrateurs des Comptes des Utilisateurs Finaux, les employés des Utilisateurs Finaux ou les conducteurs de flottes de véhicules électriques (« VE »).</p> <p>Les CGV Services Plateforme et App de YAWAY ne régissent pas et ne s'appliquent pas à la recharge sur une base <i>ad hoc</i> avec l'utilisation de méthodes de paiement direct (terminaux de paiement ou autres paiements directs par carte) à la station de recharge publique du CPO, qui doit être assurée par le CPO à sa propre station de recharge en vertu du règlement 2023/1804 (AFIR). Une assistance peut être fournie à cet égard dans le cadre de conditions distinctes.</p>
1.5. Disponibilité des CGV Services	<p>Les CGV Services Plateforme et App de YAWAY sont disponibles sur le site web de YAWAY (référéncé via un lien sur la Plateforme et dans l'App).</p>

Plateforme et App de YAWAY	YAWAY fournit également une copie des CGV Services Plateforme et App de YAWAY et des CGU LMS par e-mail, après votre enregistrement sur la Plateforme ou dans l'Application.
-----------------------------------	--

2. DEFINITIONS :

2.1. Application	L'application YAWAY (opérée par Last Mile Solutions) utilisée par YAWAY est proposée à ses Utilisateurs Finaux pour s'enregistrer (c'est-à-dire pour créer un compte d'Utilisateur Final), trouver et fournir un accès à une Station de Recharge afin d'utiliser le Service de Recharge, établir et gérer le compte de l'Utilisateur Final, utiliser la recharge sans enregistrement et, à l'avenir, fournir d'autres services d'e-mobilité connexes.
2.2. Plateforme	Plateforme Internet accessible via le site web [yaway.evc-net.com] et utilisée par YAWAY dans le but d'enregistrer les Utilisateurs Finaux (c'est-à-dire de créer leurs Comptes d'Utilisateurs Finaux) et de fournir des Services.
2.3. CDR	<p>Les Comptes-Rendus de Recharge (CDR) : Rapports détaillant les sessions de recharge des véhicules électriques. Ils contiennent des informations essentielles telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La date et l'heure de la recharge • L'identifiant du point de charge utilisé • La quantité d'énergie consommée (en kWh) • La durée de la session de recharge • Le coût associé à la recharge • Les détails de facturation et de paiement.
2.4. CGV Services Plateforme et App de YAWAY	Ce document constitue les termes et conditions de l'accord entre l'Utilisateur Final et YAWAY pour l'utilisation de la Plateforme (yaway.evc-net.com) et l'Application YAWAY.
2.5. CGU LMS	Les Conditions Générales d'utilisation de la Plateforme et des Applications pour les Utilisateurs, valant termes et conditions de l'accord entre l'utilisateur de la Plateforme et/ou de l'Application et Last Mile Solutions, comme indiqué dans la clause 1.3. ci-dessus.
2.6. Conducteur de VE	Un possesseur de VE, qui est une personne physique et titulaire d'un Identifiant, utilisateur l'Application et/ou de la Plateforme, et utilisateur du Service de Recharge. Le Service de Recharge pour le Conducteur de VE peut être acheté par le Conducteur de VE qui est l'Utilisateur Final ou par un autre Utilisateur Final qui achète le Service de Recharge pour ses Conducteurs de VE (les « Conducteurs d'une Flotte de VE »).
2.7. Consommateur	Une personne physique qui utilise les Services sans que cela ne soit lié à son activité professionnelle.
2.8. Compte de l'Utilisateur Final	Un compte individuel d'un Utilisateur Final créé lors de l'enregistrement sur la Plateforme ou dans l'Application, permettant à l'Utilisateur Final d'accéder aux Services.
2.9. CSO	<p>Propriétaire d'un Point de Charge ou autre entité autorisée à enregistrer le Point de Charge sur la Plateforme.</p> <p>Le CSO (<i>Charging Station Owner</i>) est rémunéré par le réseau Last Mile Solutions pour les Sessions de Recharge que les Conducteurs de VE ont effectuées à sa Station de Recharge.</p>
2.10. CPO	Opérateur d'un Point de Charge : entité responsable de la gestion et de l'exploitation d'un Point de Charge et qui fournit techniquement un Service de Recharge aux Utilisateurs Finaux, y compris au nom et pour le compte d'un MSP.
2.11. Débit direct	Méthode de paiement, fondée sur l'autorisation bancaire accordée par l'Utilisateur Final, permettant de collecter les Paiements directement sur le compte bancaire de l'Utilisateur Final.
2.12. Identifiant	Tout dispositif physique ou numérique qui identifie le propriétaire d'un VE et permet une Session de Recharge ("jeton de recharge", "carte de recharge", "dispositif de recharge" ou similaire).
2.13. LMS, Last Miles Solutions	Threeforce BV, opérant sous le nom de Last Mile Solutions, dont le siège social est situé à Zeemansstraat 11, 3016 CN, Rotterdam, Pays-Bas, numéro d'immatriculation de la société :

	24360819, numéro de téléphone : +31 10 312 6000, adresse électronique : info@lastmilesolutions.com
2.14. MSP	Le Mobility Service Provider (« MSP ») facilite l'accès au Point de Charge (Station) et vend des Services de Recharge à l'Utilisateur Final. Le MSP fournit un accès au Point de Charge (Station) par le biais de divers moyens d'identification, tels qu'un Identifiant ou l'Application.
2.15. Paiement	Tous les paiements qu'un Utilisateur Final doit à YAWAY dans le cadre de l'utilisation des Services, comme indiqué dans les CGV Services Plateforme et App de YAWAY.
2.16. Point de Charge	Tout point de charge, y compris un Point de Charge Privé et/ou une Station de Recharge, qui est généralement une installation située à un certain endroit et qui peut être utilisée pour charger la batterie d'un VE.
2.17. Point de Charge Privé	Point de Charge non ouvert au public, à l'usage exclusif de son propriétaire.
2.18. Réseau de	La combinaison de toutes les Stations de Recharge du Réseau de Last Miles Solutions et des Recharge Réseaux Partenaires (sur la base des accords d'itinérance), à laquelle YAWAY peut accorder l'accès aux MSP, conjointement à tous les MSP qui coopèrent avec LMS ou YAWAY fournissant des Services de Recharge à ces Stations de Charge.
2.19. Règlement 2023/1804 (AFIR)	Règlement (UE) 2023/1804 du Parlement européen et du Conseil du 13 septembre 2023 concernant le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs et abrogeant la directive 2014/94/UE.
2.20. Rémunération	Les redevances dues au CSO ou au CPO pour l'utilisation de ses Stations de Recharge afin de fournir aux Utilisateurs Finaux des Sessions de Charge, qui doivent être payées sur la base des factures émises en vertu de l'autorisation d'autofacturation accordée par l'Utilisateur Final (assujetti à la TVA).
2.21. Services	Services fournis par YAWAY sur la Plateforme et l'Application, dans le cadre des CGV Services Plateforme et App de YAWAY, tels que mentionnés en clause 3.1.
2.22. Service d'Abonnement d'Hébergement	Service d'enregistrement permettant la gestion à distance d'un Point de Charge (Station), ainsi que le règlement des Sessions de Recharge.
2.23. Service de Recharge	Fourniture et consommation d'énergie à une Station de Recharge avec l'utilisation de l'Application ou de l'Identifiant fourni à l'Utilisateur Final par YAWAY dans le but de recharger un VE et toutes les activités pertinentes qui s'y rapportent. Le Service de Recharge au sens des CGV Services Plateforme et App de YAWAY n'induit pas la Recharge sur une base ad hoc (voir la clause 1.4 des CGV Services Plateforme et App de YAWAY).
2.24. Service de Recharge sans enregistrement	La Recharge du VE à la Station de Recharge au moyen de l'Application, mais sans enregistrement ou connexion de la part l'Utilisateur Final, et par laquelle aucune autre relation commerciale n'est nouée à l'exception de l'achat d'un Service de Recharge. Le service de recharge sans enregistrement avec l'utilisation de l'application YAWAY fait partie du service de recharge de YAWAY.
2.25. Service de Remboursement à Domicile	Service faisant partie du Service d'Abonnement d'Hébergement, défini dans la clause 2.18 ci-dessous.
2.26. Session de charge	Le processus complet de recharge d'un VE à un Point de Charge, depuis le moment où le VE est connecté jusqu'au moment où il est déconnecté et sorti de la place de parking réservé au Service de Recharge.

2.27. Station de Recharge	Une installation permettant l'utilisation du Service de Recharge par des tiers, ouverte au public ou à des groupes choisis de Conducteurs de VE.
2.28. Transfert Partiel	La cession partielle des droits au sens de l'article 1321 du code civil français et le Transfert Partiel des obligations de YAWAY en vertu des CGV Services Plateforme et App de YAWAY au sens de l'article 1327 du code civil français, effectués par YAWAY à Last Mile Solutions sur la base d'un accord distinct, avec l'accord de l'Utilisateur Final. Le champ d'application du " <i>Transfert Partiel</i> " est défini plus précisément dans la section 7 des CGV Services Plateforme et App de YAWAY (7. TRANSFERT PARTIEL).
2.29. Utilisateur Final	<p>Une Partie au présent accord qui achète des Services, notamment les Conducteurs de VE et les CSO.</p> <p>Seul un adulte jouissant d'une pleine capacité juridique peut devenir Utilisateur Final et être partie aux CGV Services Plateforme et App de YAWAY.</p> <p>Si une personne physique accepte les CGV Services Plateforme et App de YAWAY au nom d'une entité juridique (entreprise, municipalité, entité gouvernementale), le terme "Utilisateur Final" fait référence à cette entité, laquelle s'engage à respecter les CGV Services Plateforme et App de YAWAY. Cette personne physique, agissant au nom de l'entité juridique, confirme être autorisée à agir au nom de cette entité.</p>
2.30. VE	Véhicule routier électrique ou hybride qui utilise de l'électricité stockée dans une batterie, qui peut être rechargée à l'aide d'un Point de Charge.
2.31. YAWAY	Partie définie dans la clause 1.1. ci-dessus qui conclut les CGV Services Plateforme et App de YAWAY avec l'Utilisateur Final et fournit les Services à l'Utilisateur Final.

3. ÉTENDUE DES SERVICES ET MODALITÉS DE PAIEMENT :

1. Étendue des Services	<p>Les Services suivants sont fournis par YAWAY aux Utilisateurs Finaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> Services de recharge aux Points de Charge publics du Réseau de Recharge, Utilisation des Identifiants fournis par YAWAY, Services d'itinérance (c'est-à-dire l'accès aux Réseaux Partenaires), Service d'enregistrement (établissement du Compte Utilisateur pour les Utilisateurs Finaux), Services d'Abonnement d'Hébergement, ce qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'accès aux Stations de Recharge publiques destinées à l'Utilisateur Final aux MSP opérant au sein du réseau de recharge pour fournir des Services de Recharge aux Conducteurs de VE, Services de Remboursement à Domicile, Services d'assistance (le « Service d'Assistance »).
3.2. Services Payants	<p>Les Services, à l'exception de la fourniture de l'Identifiant, de l'établissement du Compte de l'Utilisateur Final et du Service d'Assistance, sont payants.</p> <p>Le fait générateur de l'obligation de paiement d'un Service est la commande du Service ou du début du Service Payant, ce que l'Utilisateur Final accepte en commandant le Service ou en commençant à utiliser le Service Payant.</p> <p>Les prix des Services sont indiqués clairement sur l'Application et/ou la Plateforme lorsque l'Utilisateur Final commande le Service.</p>
3.3. Ajustement du prix	<p>YAWAY a le droit, moyennant une notification par courriel préalable d'un (1) mois aux Utilisateurs Finaux, d'ajuster les prix des Services.</p> <p>Si l'Utilisateur Final ne souhaite pas accepter l'ajustement des prix, il peut résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY, sans frais, avant la date d'entrée en vigueur du changement, sous réserve d'en informer YAWAY au plus tard quatorze (14) jours calendaires avant l'entrée en vigueur de l'ajustement. Cette résiliation ne libère pas l'Utilisateur Final des obligations de paiement intervenues préalablement à la résiliation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY qui pourraient être encore en suspens à ce moment-là.</p> <p>Dans le cas du Service de Recharge, les tarifs indiqués dans l'application et sur la Borne de Recharge immédiatement avant le début de la Session de Recharge sont toujours contraignants.</p>
3.4. Conditions de	A. Conditions de paiement pour les Services de Recharge à payer par les Utilisateurs

paiement	<p>Finaux :</p> <p><u>Paiements des Utilisateurs Finaux (autres que les entités gouvernementales ou commerciales)</u>: l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la date de la facture ;</p> <p><u>Paiements des Utilisateurs finaux pour la Recharge effectuée par leurs employés (Conducteurs de Flotte de VE)</u> : l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours calendaires à compter de la date de la facture ;</p> <p><u>Paiements des Utilisateurs Finaux qui sont des entités gouvernementales ou des entités commerciales</u>: le délai de paiement convenu individuellement peut s'appliquer (au lieu du délai de paiement standard de quatorze (14) jours) calendaires à condition qu'il ait été convenu à l'avance avec YAWAY ou LMS (un délai de paiement maximum de trente (30) jours est autorisé). Dans le cas contraire, l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours suivant la date de la facture.</p> <p>B. Conditions de paiement pour tout autre paiement de Services demandé aux Utilisateurs Finaux (en particulier pour le Service d'Hébergement et les coûts remboursés):</p> <p><u>Paiements des Utilisateurs finaux (autres que les entités gouvernementales ou commerciales)</u>: l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la date de la facture ;</p> <p><u>Paiements des utilisateurs finaux pour les Services de Remboursement à Domicile</u> : l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la date de la facture ;</p> <p><u>Paiements des Utilisateurs Finaux qui sont des entités gouvernementales ou des entités commerciales</u>: le délai de paiement convenu individuellement peut s'appliquer (au lieu du délai de paiement standard de quatorze (14) jours calendaires à condition qu'il ait été convenu à l'avance avec YAWAY ou LMS (un maximum de trente (30) jours calendaires de délai de paiement est autorisé). Dans le cas contraire, l'Utilisateur Final est tenu de payer dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la date de la facture.</p> <p>C. Conditions de paiement de la rémunération des CSO/CPO en vertu des présentes ou de tout autre paiement à effectuer aux utilisateurs finaux :</p> <p>Les paiements de la rémunération due aux CSO ou CPO (de la part de YAWAY ou de LMS, selon le cas) doivent être effectués dans un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de la facture ;</p> <p>D. Conditions de paiement pour le remboursement des frais de charge à payer aux employés (dans le cas du Service de remboursement à domicile) :</p> <p>Les paiements des frais remboursés (en cas de service de remboursement à domicile) à l'employé sont effectués dans les trente (30) jours calendaires à compter de la date de la facture.</p>
-----------------	---

4. LE SERVICE DE RECHARGE, LES IDENTIFIANTS ET LES SERVICES D'ITINÉRANCE :

4.1. Disponibilité du Service de Recharge	<p>L'Application et/ou l'Identifiant fournis permettent à l'Utilisateur Final d'utiliser le Service de Recharge aux Stations de Recharge du Réseau de Recharge.</p> <p>Le Service de Recharge est disponible pendant les heures de disponibilité de la Station de Recharge concernée telles qu'indiquées, en principe, sur la Station de Recharge, qui sont également indiquées sur la Plateforme et dans l'Application.</p> <p>Le démarrage et la fin de la Session de Recharge avec l'utilisation de l'Application se font en sélectionnant les boutons appropriés dans l'Application ("Démarrer la recharge", "Arrêter la recharge").</p> <p>Les Stations de Recharge disponibles dans le Réseau de Recharge peuvent changer dans le temps et leur disponibilité dépend de nombreux facteurs, y compris des accords avec un Réseau Partenaire. Par conséquent, une Station de Recharge peut être retirée du Réseau de Recharge à tout moment.</p>
4.2. Paiements pour Recharge	<p>Le Service de Recharge est un service payant, facturé conformément à la liste de prix indiquée le Service de sur la Plateforme, dans l'Application et, en principe, sur la Station de Recharge pour la Station de Recharge concernée. Les tarifs et les modes de paiement sont considérés comme acceptés lorsque l'Utilisateur Final lance la Session de Recharge.</p> <p>Les prix indiqués sont toujours des prix bruts et incluent la TVA (au taux en vigueur). Le plus souvent, les frais sont calculés par kWh prélevé pendant la Recharge.</p> <p>Dans certains cas, les prix indiqués dans l'Application et sur la Station de Recharge peuvent également prévoir des frais supplémentaires, par exemple des frais de démarrage, des frais</p>

	<p>d'itinérance ou encore des frais pour l'utilisation de méthodes de paiement direct. Ces frais sont toujours clairement indiqués dans la liste des prix.</p> <p>En outre, la période pendant laquelle votre VE ou le VE du conducteur d'un VE de Flotte est garé dans l'espace de stationnement attribué à la Station de Recharge peut entraîner des frais supplémentaires, qui sont également affichés sur la Station de Recharge et la Plateforme et dans l'Application.</p> <p>Les méthodes de paiement sont toujours indiquées dans la Station de Recharge, sur la Plateforme et l'Application. Il peut s'agir de méthodes de paiement prépayées avec l'utilisation de cartes de débit ou de crédit Visa, Visa Electron, MasterCard, MasterCard Electronic, Maestro et autres.</p> <p>Le paiement par prélèvement automatique et/ou par virement bancaire peut être disponible pour les Utilisateurs Finaux enregistrés sur la Plateforme (à la fois les Conducteurs de VE et les Utilisateurs Finaux qui achètent des Services de Recharge pour les Conducteurs de VE de leur Flotte), à condition qu'une telle option ait été explicitement choisie par l'Utilisateur Final sur son Compte d'Utilisateur Final.</p> <p>En commençant une Session de Recharge, vous acceptez d'utiliser le Service de Recharge avec l'obligation de payer le Service de Recharge et les éventuels autres Services indiqués, et vous acceptez que le Service de Recharge commence immédiatement, ce qui fait obstacle à toute possibilité de vous rétracter concernant ce Service (dans le cas où vous êtes un Consommateur).</p> <p>L'Utilisateur Final ne sera facturé que du montant dû pour les Services Payants effectivement fournis.</p>
4.3. Obligations du Conducteur de VE	<p>Lors de l'utilisation de la Station de Recharge, chaque Conducteur de VE doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respecter toutes les réglementations en vigueur pour et en rapport avec la Recharge, tant celles établies par YAWAY que par le CSO et/ou le CPO des Points de Charge, ainsi que toutes les éventuelles réglementations légales applicables (sécurité et autres) ; • n'utiliser l'équipement de la Station de Recharge qu'en toute sécurité, conformément à l'usage prévu, aux instructions d'utilisation de la Station de Recharge disponibles à la Station de Recharge et aux instructions des personnes qui utilisent la Station de Recharge sur place (si ces personnes sont présentes à la Station de Recharge) ; • utiliser la place de stationnement reliée à la Station de Recharge uniquement pendant la durée de la Session de Recharge et ne pas gêner l'accès des autres Conducteurs de VE à la Station de Recharge.
4.4. Station de d'un	<p>Lorsqu'il fournit le Service de Recharge sur une Station de Recharge d'un CPO ou CSO, Recharge YAWAY utilise les données concernant la recharge et la fourniture d'énergie du CPO et/ou du CPO ou CSO CSO.</p> <p>Le CPO ou le CSO doit s'assurer du fait que la Station de Recharge est suffisamment identifiable, qu'elle est conforme à toutes les exigences légales et techniques et qu'elle est alimentée en énergie sans interruption.</p>
4.5. Utilisation de l'Identifiant	<p>Un Identifiant est fourni par YAWAY afin de permettre à l'Utilisateur Final d'accéder au Point de Charge (Station) et de régler la Session de Recharge en l'utilisant.</p>
4.6. Service d'itinérance	<p>Le cas échéant, l'Utilisateur Final qui utilise le Service de Recharge en vertu des présentes est également autorisé à utiliser le Service d'Itinérance à partir de son Compte d'Utilisateur Final, de l'Application ou de l'Identifiant. Ce service permet aux Conducteurs de VE de recharger leurs Véhicules Electriques au sein du Réseau de Recharge - en dehors du Réseau Last Mile Solutions</p>

5. SERVICE D'ENREGISTREMENT DES POINTS DE RECHARGE TIERS POUR LES CSO/CPO :

5.1. Service d'Enregistrement des Points de charge sur la Plateforme	<p>Un Utilisateur Final qui est un CSO/CPO peut acheter un Service d'Enregistrement de son Point de Charge dans la Plateforme. Ce Service permet la gestion et la surveillance à distance du Point de Charge du CSO/CPO, ainsi que le décompte des Sessions de Recharge effectuées à ce Point de Charge.</p> <p>Le Service d'Enregistrement assure la connectivité entre le Point de Charge et la Plateforme pour que les Comptes-Rendus de Recharge (CDR) puissent être téléchargés sur la Plateforme depuis les Points de Charge. Il permet également de fournir des Services de Recharge aux Conducteurs de VE dans les Stations de Recharge proposant ce Service par le biais de YAWAY et d'autres MSP au sein du Réseau de Recharge.</p>
---	---

<p>5.2. Réseau de Recharge</p>	<p>Toutes les Stations de Recharge publiques enregistrées sur la Plateforme sont incluses dans le Réseau de Recharge (Réseau Last Mile Solutions).</p> <p>Ainsi, dans le cas où vous êtes CPO ou CSO d'un Point de Charge enregistré sur la Plateforme, vous acceptez d'inclure cette Station de Charge dans le Réseau Last Mile Solutions et de permettre à YAWAY, à Last Mile Solutions ou à d'autres MSP autorisés par eux ou inclus dans le Réseau de Recharge, d'y accéder aux fins de fournir les Services de Recharge, en échange de la Rémunération.</p> <p>Vous garanzissez que vous êtes habilité à accorder un tel accès et à percevoir une Rémunération à ce titre.</p> <p>En acceptant les CGV Services Plateforme et App de YAWAY, vous autorisez également YAWAY et Last Mile Solutions à accorder un accès à ces Stations de Recharge au sein du Réseau de Recharge et à donner accès aux données de votre Station de Recharge à YAWAY et Last Mile Solutions.</p>
<p>5.3. Les obligations CSO/CPO</p>	<p>En tant que CPO ou CSO enregistrant le Point de Charge sur la Plateforme, vous êtes et restez du responsable de l'exploitation et de l'entretien techniquement adapté et sûr de ce Point de Charge, des dispositifs ou équipements mis en œuvre à ce Point de Charge (comme les terminaux de paiement), de la fourniture des instructions pertinentes requises par la loi (et convenues avec YAWAY), du respect de toutes les exigences techniques, des réparations et des inspections techniques (si nécessaire), ainsi que du respect de toutes les dispositions légales applicables et des règles techniques communément admises.</p> <p>Vous êtes également tenu de fournir à ce Point de Charge l'énergie nécessaire à la Recharge des VE et de signaler correctement la Station de Recharge. En donnant accès à votre Station de Recharge et en lui fournissant l'énergie qui sera consommée pendant les Sessions de Recharge, vous fournissez de l'énergie (au sens des dispositions relatives à la TVA) à YAWAY, à Last Mile Solutions ou à un autre MSP opérant au sein du Réseau de Recharge, leur permettant de fournir le Service de Recharge à votre Station de Recharge.</p> <p>En raison de l'étendue des tâches des CSO/CPO, YAWAY ne garantit pas à ses utilisateurs la densité et/ou l'accessibilité des Points de Charge et/ou la fourniture d'énergie sans interruption.</p>
<p>5.4. Rôle de YAWAY du Service d'Enregistrement</p>	<p>Les Services de YAWAY en vertu des présentes, et concernant les Stations de Recharge dans le cadre enregistrées sur la Plateforme, ont pour but de soutenir l'exécution par les CPO et/ou les CSO Service dans ces Stations de leurs missions et obligations. Aucune disposition des CGV Services d'Enregistrement Plateforme et App de YAWAY ne doit toutefois avoir pour effet de faire assumer par YAWAY t un tel rôle (de CPO ou de CSO) et l'ensemble des missions liées, en particulier les missions spécifiées dans le règlement 2023/1804 (AFIR).</p> <p>Si vous êtes le CPO de la Station de Recharge, les obligations qui découlent du règlement 2023/1804 (AFIR) restent à votre charge et vous continuez à être tenu de les exécuter.</p> <p>Si vous êtes un CSO qui enregistre la Station de Recharge sur la Plateforme, vous êtes présumé agir également en tant que CPO au sens du règlement 2023/1804 (AFIR).</p> <p>Toute autre configuration nécessite la signature d'un accord écrit distinct avec YAWAY.</p> <p>En vertu d'un accord distinct entre YAWAY et le CSO/CPO, YAWAY peut expressément accepter de jouer le rôle de CPO de la Station de Recharge qui sera enregistrée sur la Plateforme.</p> <p>Sauf accord contraire des Parties, dans un tel cas, les obligations de YAWAY au titre des présentes et celles au titre d'un accord distinct tel que visé ci-dessus, sont exécutées de manière indépendante.</p> <p>Dans le cadre du Service d'hébergement, YAWAY n'offre pas le Service d'Enregistrement.</p>
<p>5.5. Rémunération</p>	<p>En tant qu'Utilisateur Final et CSO de la Station de Recharge publique au sein du Réseau de Recharge, l'utilisation de votre Station de Recharge aux fins de fourniture de Sessions de Recharge par le biais de YAWAY, de Last Mile Solutions ou d'autres MSP au sein du Réseau de Recharge vous sera remboursée, conformément aux tarifs et prix convenus sur la Plateforme.</p> <p>La rémunération du CSO de la Station de Recharge publique, telle que décrite ci-dessus, sera établie à partir des factures émises par le biais d'une autorisation d'autofacturation accordée directement à Last Mile Solutions dans les conditions décrites à l'Annexe I des CGU LMS (CGU LMS : ANNEXE I. CONTRAT D'AUTOFACTURATION).</p>
<p>5.6. Service de Remboursement Domicile</p>	<p>Si un Utilisateur Final utilisant le Service d'Abonnement pour l'hébergement d'un Point de Charge privé situé dans les lieux occupés par ses employés (ou une autre personne) décide à d'utiliser le Service de Remboursement à Domicile, YAWAY devra rembourser à ces employés (ou à l'autre personne désignée par l'Utilisateur final) les coûts de l'énergie consommée pour</p>

les Sessions de Recharge à ce Point de Charge privé.

A cette fin, YAWAY utilisera les données indiquées par l'Utilisateur Final sur son Compte d'Utilisateur Final, y compris les informations de paiement de ces employés et le tarif de l'énergie, à condition que tous les coûts remboursés conformément à cette clause le soient par l'Utilisateur Final qui utilise le Service d'Abonnement l'hébergement (l'employeur ou une autre entité).

6. AUTRES SERVICES :

6.1. Compte de l'Utilisateur Final	L'Utilisateur Final accède aux Services du Compte de l'Utilisateur final en s'enregistrant et en se connectant à son compte. La condition pour créer le compte de l'Utilisateur Final est de remplir intégralement le formulaire d'enregistrement et d'accepter les CGV Services Plateforme et App de YAWAY, ainsi que les CGU LMS. Grace à son Compte Utilisateur, l'Utilisateur Final gère l'étendue des Services et les paramètres de son Compte Utilisateur, commande les Services et met à jour ses données.
6.2. Obligations de l'Utilisateur Final liées au Compte de l'Utilisateur Final	L'Utilisateur Final est tenu de fournir - via son Compte d'Utilisateur Final - toutes les coordonnées nécessaires, complètes et correctes, les données personnelles et les informations de paiement, ainsi que - le cas échéant - les données actuelles, complètes et correctes de ses Conducteurs de Flotte VE ou de ses employés (le cas échéant par interposition de tiers) sur la Plateforme et/ou dans l'Application. En cas de modification des données fournies lors de l'enregistrement du Compte de l'Utilisateur Final, l'Utilisateur final est tenu d'en informer immédiatement YAWAY et de lui fournir les données mises à jour. L'Utilisateur Final doit signaler tout changement, en particulier de numéro de compte bancaire, d'adresse de facturation et/ou d'adresse électronique, au plus tard dans un délai d'un (1) mois calendaire avant que le changement ne devienne effectif. L'Utilisateur Final garantit que : <ul style="list-style-type: none">• les données à caractère personnel qu'il fournit à YAWAY ont été légalement collectées ;• il a informé les personnes concernées du traitement de leurs données à caractère personnel comme l'exigent les lois pertinentes sur la protection des données et, le cas échéant, leur a fourni une copie de la politique de confidentialité de YAWAY ;• lorsque cela est nécessaire ou approprié, il a obtenu le consentement valable des personnes concernées pour le traitement par YAWAY de leurs données à caractère personnel.
6.3. Autres Services	YAWAY peut également fournir des Services supplémentaires, non spécifiés dans le présent document, et disponibles sur la Plateforme et/ou dans l'Application, comme des compléments payants aux Comptes d'Utilisateurs Finaux. YAWAY peut développer et ajouter des fonctions supplémentaires et d'autres Services disponibles à tout moment.
6.4. Newsletter	Vous pouvez également accepter, via la Plate-Forme, de recevoir la lettre d'information (Newsletter) de YAWAY, qui peut contenir des informations ou des offres commerciales, à l'adresse de courrier électronique que vous avez fournie. Il est possible de se désinscrire de ce bulletin d'information à tout moment en notifiant cette désinscription à YAWAY (en utilisant l'adresse de courrier électronique mentionnée dans la clause 1.1) ou en cliquant sur le lien dédié prévu à cet effet dans le courrier électronique d'accompagnement du bulletin d'information.

7. TRANSFERT PARTIEL:

7.1. Transfert Partiel entre YAWAY et LMS	Dans le cadre d'une convention distincte conclue entre YAWAY et Last Mile Solutions, YAWAY a partiellement transféré ses droits et obligations au titre des CGV Services Plateforme et App de YAWAY à Last Mile Solutions (« Transfert Partiel »). Le Transfert Partiel est convenu dans les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• YAWAY, avec votre consentement, a transféré à Last Mile Solutions une partie de ses obligations au titre des présentes pour vous fournir les Services suivants :<ul style="list-style-type: none">○ Services de Recharge, y compris la fourniture d'énergie pour la Recharge des VE,○ Services d'Abonnement d'Hébergement,○ Services de Remboursement à Domicile ;• YAWAY cède à Last Mile Solutions ses créances de paiement à votre égard en tant qu'Utilisateur Final pour les Services indiqués ci-dessus, de sorte que vous êtes tenu d'effectuer tous les paiements dus pour les Services fournis par Last Mile Solutions
--	--

	<p>directement auprès de Last Mile Solutions et non plus de YAWAY.</p> <p>En conséquence, Last Mile Solutions vous facturera également en tant qu'Utilisateur Final pour ces Services, vous paierez (si vous êtes CSO) les Rémunérations dues en vertu des présentes au titre des Sessions de Recharge effectuées à vos Stations de Recharge par le biais des MSP et au sein du Réseau de recharge, et émettra des factures « auto-facturées » concernant le montant des Rémunérations.</p> <p>Pour l'exécution de ses missions au titre du Transfert Partiel, Last Mile Solutions est également autorisée par les Utilisateurs Finaux à collecter les paiements auprès d'eux par le biais d'un prélèvement automatique, si ce mode de paiement est applicable et que l'Utilisateur Final a choisi cette option dans son Compte Utilisateur.</p> <p>Le Transfert Partiel n'a lieu que dans la mesure et aux fins indiquées ci-dessus. Le Transfert Partiel ne peut impliquer aucune autre entité.</p>
7.2. Acceptation du Transfert Partiel	L'acceptation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY vaut notamment acceptation du Transfert Partiel.
7.3. Conditions des concernés par le transfert partiel	Les Conditions des Services concernés par le Transfert Partiel, y compris les conditions de Services paiement et de responsabilité, sont décrites dans les CGV Services Plateforme et App de YAWAY et ne sont pas modifiées par le Transfert Partiel.

8. SERVICE D'ASSISTANCE. RECLAMATIONS :

8.1. Service d'Assistance	<p>YAWAY vous fournit son Service d'Assistance concernant l'utilisation de la Plateforme, de l'Application, du Compte d'Utilisateur Final et des Services.</p> <p>Chaque Utilisateur Final doit adresser ses réclamations - le cas échéant - directement à YAWAY. Les coordonnées sont indiquées dans la clause 1.1. des CGV Services Plateforme et App de YAWAY.</p> <p>YAWAY répond à la réclamation dans les meilleurs délais par le même moyen que celui par lequel la réclamation a été transmise, ou par courrier électronique.</p> <p>Concernant les consommateurs, la section 9 des présentes conditions (9. CONSOMMATEURS) est applicable.</p>
8.2. Service d'Assistance pour les Stations de Recharge	<p>Pour chaque utilisation du Service de Recharge, le service d'assistance du CPO disponible à la Station de Recharge peut également être utilisé.</p> <p>Les coordonnées seront affichées sur la Station de Recharge.</p>
8.3. Service d'Assistance Last Mile Solutions	<p>Si vous avez besoin de contacter directement Last Mile Solutions, ou si vous souhaitez déposer une réclamation auprès de Last Mile Solutions, vous trouverez les coordonnées nécessaires dans les CGU LMS.</p>

9. CONSOMMATEURS :

9.1. Consommateurs	La présente section 9 ne s'applique qu'aux Utilisateurs Finaux qui sont des Consommateurs.
9.2. Droit de rétractation	<p>Le Consommateur a le droit de se rétracter de la convention conclue avec YAWAY sans frais et sans obligation de justifier dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la conclusion de ladite convention. L'envoi de la notification avant la date limite ci-dessus suffit pour respecter le délai. En cas de rétractation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY, l'accord est réputé ne pas avoir été conclu.</p> <p>YAWAY est tenu de rembourser, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires, tous les paiements effectués par l'Utilisateur Final, à l'exception des paiements effectués pour des Services fournis à la demande du Consommateur avant la rétractation de l'accord.</p> <p>YAWAY est tenu de fournir les Services avant l'expiration du délai de rétractation de l'accord conclu avec le Consommateur, à condition que le Consommateur en fasse expressément la demande.</p> <p>Le Consommateur peut utiliser le modèle de notification de rétractation suivant (facultatif) :</p> <p style="text-align: center;">Modèle de formulaire de rétractation</p> <p><i>Adressé à YAWAY</i></p>

- Je/nous (*) notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat relatif à la fourniture du Service suivant (*)
- Date de conclusion du contrat (*)
- Nom complet du/des consommateur(s)
- Adresse du/des consommateur(s)

Le Service de Recharge, par sa nature, est à début d'exécution immédiat. C'est pourquoi, en initiant le Service de Recharge, vous acceptez le démarrage immédiat du Service de Recharge. En conséquence, vous acceptez de renoncer à votre droit de rétractation à l'initiation du Service de Recharge conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du code de la consommation..

Si le contenu numérique du Service de YAWAY n'est pas fourni au consommateur, ce dernier peut en outre résilier le contrat sans qu'il ne soit nécessaire de demander que le contenu numérique du Service soit fourni :

- s'il ressort clairement de la communication de YAWAY ou des circonstances qu'il ne fournira pas le contenu numérique ou le service numérique,
- si le Consommateur et YAWAY ont convenu, ou s'il ressort clairement des circonstances de la conclusion du contrat, qu'une date limite spécifique pour la fourniture du contenu numérique ou du service numérique était d'une importance capitale pour le Consommateur et que YAWAY n'a pas fourni le contenu numérique ou le service numérique dans le délai convenu.

Le Consommateur peut également résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY si le contenu numérique relatif au le Service ou le Service numérique n'est pas conforme aux CGV Services Plateforme et App de YAWAY, comme décrit dans la clause 9.3 ci-dessous.

9.3. Conformité contractuelle - responsabilité juridique pour Services

Si le contenu numérique concernant le Service ou le Service numérique n'est pas conforme aux CGV Services Plateforme et App de YAWAY, le Consommateur peut demander que toute mesure soit prise pour remédier à la non-conformité. YAWAY ne peut refuser que si la demande faite est déraisonnable (YAWAY n'étant pas responsable de la non-conformité en **les** question) ou si la mise en conformité avec les CGV Services Plateforme et App de YAWAY est impossible ou entraînerait des coûts déraisonnables pour YAWAY. La mise en conformité avec les CGV Services Plateforme et App de YAWAY doit avoir lieu dans un délai raisonnable à compter de la réclamation. Les coûts de mise en conformité du service avec les CGV Services Plateforme et App de YAWAY sont à la charge de YAWAY.

Si la mise en conformité du Service avec les CGV Services Plateforme et App de YAWAY est impossible ou entraîne des coûts déraisonnables, le Consommateur pourra demander une réduction proportionnelle du prix ou, si la non-conformité est d'une ampleur significative, résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY. Cette clause s'applique également si la non-conformité du Service avec les CGV Services Plateforme et App de YAWAY est si importante qu'elle justifie une réduction du prix ou une résiliation sans demande préalable de mise en conformité.

9.4. Délai de d'une

plus tard dans les vingt-huit (28) jours ouvrés à suivant sa transmission, et une réponse sera **réclamation** fournie dans chaque cas par email ou courrier.

S'il n'est pas répondu à la réclamation du Consommateur dans le délai susvisé, la réclamation sera considérée comme non justifiée.

9.5. Droit de résiliation

Si la mise à jour de la Plateforme ou de l'Application par YAWAY ou toute autre modification des Services emporte des conséquences négatives significatives sur l'accès du Consommateur aux Services ou sur leur utilisation, le Consommateur peut résilier l'accord sans préavis dans les trente (30) jours suivant cette modification, par l'envoi d'une notification en ce sens au service client de YAWAY.

9.6. Durée minimale obligations

Le Consommateur est lié par l'accord conclu en vertu des CGV Services Plateforme et App de **des** YAWAY au moins pendant la période allant du début du Service de Recharge jusqu'au **dupaiement** de ce Service et/ou pour la période pendant laquelle l'Utilisateur Final dispose d'un **Consommateur** Compte d'Utilisateur Final.

10. RESPONSABILITÉ :

10.1. Responsabilité de YAWAY

Sauf disposition juridique contraire, YAWAY n'est pas responsable de la non-conformité des Services numériques, y compris du contenu numérique, avec les CGV Services Plateforme et

	<p>App de YAWAY ni des dommages et autres conséquences qui découlent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'incompatibilité de l'environnement numérique utilisé par l'Utilisateur Final avec les exigences techniques de l'utilisation de la Plateforme, de l'Application ou des Services dont l'Utilisateur Final a été informé avant la conclusion des CGV Services Plateforme et App de YAWAY, y compris les irrégularités dans l'équipement informatique ou les appareils mobiles de l'Utilisateur Final ou le dysfonctionnement de logiciels tiers utilisés par l'Utilisateur Final ; • le manquement à l'obligation de coopération requise dans la fourniture des Services, dont l'Utilisateur Final a été informé avant la conclusion de l'accord avec LMS, la manipulation incorrecte de la Plateforme ou de l'Application par l'Utilisateur Final. <p>Sauf disposition juridique contraire, la responsabilité de la fourniture d'électricité à la Station de Recharge, y compris la possibilité de recharger (complètement) le VE/hybride et son efficacité, incombe au CSO, au CPO ou à toute autre entité exploitant la Station de Recharge concernée. Le CPO ou le CSO est responsable de la fourniture d'électricité au Point de Charge concerné, y compris de la possibilité de réaliser une Charge (complète) du VE et de son efficacité. YAWAY n'est pas responsable si le VE ne peut pas être chargé (ou ne peut pas l'être en toute sécurité) en raison d'un défaut du VE ou des équipements utilisés, tels que les câbles de charge.</p> <p>YAWAY peut être responsable des dommages subis par l'Utilisateur Final en raison d'un manquement imputable à YAWAY à ses obligations contractuelles vis-à-vis de l'Utilisateur Final, à condition que l'Utilisateur Final informe YAWAY de ce manquement par écrit dans les dix (10) jours ouvrables suivant le jour où l'Utilisateur Final a identifié ou aurait pu raisonnablement identifier le manquement, et en accordant à YAWAY un délai raisonnable pour se conformer à ses obligations. Le délai de dix (10) jours ouvrables mentionné ci-dessus ne s'applique pas aux Consommateurs.</p> <p>La responsabilité de YAWAY en vertu des CGV Services Plateforme et App de YAWAY est limitée, en tout, à six (6) fois la redevance payée par l'Utilisateur Final pour les Services sur le mois au cours duquel le dommage s'est produit, ainsi qu'à la perte réelle subie (cette limitation ne s'applique pas en cas de négligence grave ou de dommage intentionnel, et ne s'applique pas non plus vis-à-vis des Utilisateurs Finaux qui sont des Consommateurs).</p> <p>Les limitations ci-dessus s'appliquent en conséquence à Last Mile Solutions du fait du Transfert Partiel.</p>
<p>10.2. Garantie de YAWAY au titre Plateforme et App de YAWAY</p>	<p>Outre les autres obligations de YAWAY en vertu des présentes et indépendamment du des CGV Transfert Partiel, YAWAY donne à l'Utilisateur Final sa propre garantie que les CGV Services Services Plateforme et App de YAWAY seront exécutées dans leur intégralité, conformément à leur contenu.</p>
<p>10.3. Responsabilité de l'Utilisateur Final</p>	<p>Sauf disposition juridique contraire, l'Utilisateur Final est responsable des erreurs dans les documents, les paiements ou des autres dommages causés par le non-respect par l'Utilisateur Final de l'obligation de fournir des informations actuelles, correctes et complètes.</p> <p>Sauf disposition juridique contraire, l'Utilisateur Final est responsable des dommages causés par une utilisation inappropriée ou négligente de la Plateforme, de l'Application ou des Points de Charge et indemniserà YAWAY des Réclamations qui en découlent.</p>

11. DONNÉES PERSONNELLES :

<p>11.1. Contrôleur des données</p>	<p>Le responsable du traitement des données personnelles de l'Utilisateur Final (si celui-ci est une personne physique) ou des personnes représentant l'Utilisateur Final est YAWAY, comme spécifié dans la clause 1.1 du présent document.</p> <p>Vous pouvez contacter YAWAY sur les questions relatives à vos données personnelles en utilisant les coordonnées spécifiées dans la clause 1.1. du présent document.</p>
<p>11.2. Traitement des données à caractère personnel</p>	<p>YAWAY traite, entre autres, les coordonnées de l'Utilisateur Final, son adresse électronique, l'étendue des Services utilisés, les données de facturation (par exemple, les données de la carte de paiement), les données de l'Utilisateur Final indiquées pour la facturation (nom, société, numéro de TVA, adresse).</p> <p>Les données à caractère personnel des Utilisateurs Finaux ou de leur personnel sont traitées pour : (i) exécuter les CGV Services Plateforme et App de YAWAY (pendant la durée de</p>

	l'accord conclu en vertu des présentes et dans la limite du délai de prescription des Réclamations) et (ii) remplir ses obligations légales (pendant la durée requise par la loi, c'est-à-dire pour l'archivage de la documentation relative aux ventes).
11.3. Droits de l'Utilisateur Final	La personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données, ainsi que le droit de déposer une plainte pour traitement illicite auprès de l'organe de contrôle de la protection des données (l'autorité française de contrôle de la protection des données ou CNIL).
11.4. Politique de confidentialité	Les détails de la procédure de traitement des données personnelles peuvent être trouvés dans la politique de confidentialité de YAWAY disponible sur la Plateforme, dans l'Application, ainsi qu'à l'adresse suivante : hello@yaway-recharge.eu

12. MESURES TECHNIQUES ET RISQUES :

12.1. Véhicule	Le Service de Recharge à une Station de Recharge donnée est disponible exclusivement pour Electrique les Conducteurs dont les VE répondent aux exigences techniques de cette Station de Recharge, comme indiqué dans l'Application et dans les instructions relatives à la Station de Recharge affichées sur la Station.
12.2. Compte de l'Utilisateur Final	L'enregistrement d'un Compte d'Utilisateur Final est nécessaire pour utiliser les Services fournis aux Utilisateurs Finaux enregistrés. L'utilisation du Service de Recharge sans enregistrement ne nécessite pas l'enregistrement d'un Compte d'Utilisateur Final.
12.3. Connexion	Pour utiliser les Services sur la Plateforme, l'Utilisateur Final doit disposer d'un équipement Internet informatique ou d'un appareil mobile ayant accès à Internet et d'un navigateur web répondant aux normes indiquées par YAWAY. Il peut également être requis d'activer les cookies nécessaires pour fournir correctement les Services.
12.4. Adresse électronique	Pour utiliser les Services en tant qu'Utilisateur Final enregistré, l'Utilisateur Final doit disposer d'une adresse électronique active.
12.5. Exigences de l'Application	L'Utilisateur Final enregistré doit disposer d'un appareil mobile équipé d'un système d'exploitation Android version 5.1 ou supérieure ou d'un système d'exploitation iOS version 11.0 ou supérieure (conformément aux exigences indiquées dans le canal de distribution de l'application mobile applicable) avec accès à Internet, et télécharger et installer l'Application.
12.6. Points de	Pour bénéficier des Services, les Points de Charge doivent répondre aux normes de Charge communication requises pour la Plateforme (protocole de communication OCPP) et doivent être installés en utilisant un Réseau local. L'installation en utilisant le Réseau local, l'adaptation du Point de Charge à la possibilité de communication avec la Plateforme et la réalisation des tests d'intégration sont à la charge de l'Utilisateur Final. L'Utilisateur Final supporte également les coûts des services de télécommunication liés à la communication du Point de Charge avec la Plateforme. Le Service d'Abonnement d'Hébergement ne peut être fourni qu'après l'installation préalable et correcte des Points de Charge et l'intégration avec la Plateforme.
12.7. Sécurité	YAWAY, Last Mile Solutions et leurs sous-traitants, prennent les mesures nécessaires pour sécuriser au mieux les données traitées sur la Plateforme et dans l'Application, notamment en utilisant la sécurité des transferts de données, en sécurisant les sites web et les logiciels contre les cyber-attaques, et en mettant à jour les outils informatiques utilisés. En particulier, le cryptage SSL (utilisé pour sécuriser la transmission de données sur Internet) et le protocole d'intégration SEPA (interface bancaire) sont utilisés dans le cadre des Services.
12.8. Avis de risques	L'Utilisateur Final est averti qu'aucune mesure de sécurité ne peut éliminer à 100 % tous les risques et menaces, en particulier ceux liés à l'utilisation d'Internet ou des appareils mobiles. Ces risques peuvent inclure, par exemple, les logiciels malveillants, les logiciels espions, le SPAM, le phishing, le piratage et la cryptanalyse. En outre, la manière dont l'Utilisateur Final utilise les Services, y compris en faisant preuve de prudence dans l'utilisation d'Internet et en disposant de son propre logiciel antivirus, affecte le niveau de risque des services fournis par voie électronique.

12.9. Interdiction	L'Utilisateur Final ne peut introduire sur la Plateforme, l'Application et le Compte de l'Utilisateur Final des contenus de nature illicite, violant la loi ou les bonnes mœurs, y compris, notamment, introduire un logiciel malveillant ou un logiciel de traçage.
12.10. Pauses	Des interruptions temporaires du fonctionnement de la Plateforme ou de l'Application sont possibles pour effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de développement, notamment pour les mettre à jour et les développer - à condition que l'étendue des travaux justifie une telle interruption. YAWAY informera les Utilisateurs Finaux à l'avance de toute interruption prévue dans le fonctionnement d'un Service donné. Des interruptions dans la disponibilité des Services peuvent également se produire pour d'autres raisons indépendantes de la volonté de YAWAY ou de Last Mile Solutions, y compris des interruptions de l'approvisionnement en électricité, d'Internet, des problèmes de télécommunications, des problèmes de communication ou d'autres causes externes.

13. AUTRES DISPOSITIONS :

13.1. Droit et juridiction compétente	<p>Les CGV Services Plateforme et App de YAWAY sont régies par le droit français.</p> <p>En cas de contestation ou de litige de quelque nature ce soit, l'Utilisateur s'adressera au Service Client de Kallista, afin de tenter une résolution à l'amiable, dont l'adresse est la suivante : Kallista BDR SAS, 18-20 rue de Treilhard, 75008 Paris – France.</p> <p>Dans le cas où le différend avec Kallista BDR n'a pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante ou si le litige n'a pas été résolu dans un délai de deux mois à compter de la réception de la réclamation, le client dispose d'un nouveau délai de dix mois pour saisir directement et gratuitement le CM2C sur le site https://www.cm2c.net/dedarer-un-litige.php, ou par mail (cm2c@cm2c.net) ou par courrier à l'adresse suivante : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 Paris.</p> <p>En cas de contestation ou de litige de quelque nature que ce soit qui n'aurait pas été résolu à l'amiable par les parties, il est expressément convenu que les tribunaux de Paris seront compétents. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.</p>
13.2. SaaS	Le Compte d'Utilisateur Final - tel que décrit dans le présent document - est fourni en tant que Service (aucune licence n'est accordée). Vos droits d'utilisation, en tant qu'Utilisateur Final, sont limités au champ d'application décrit ici et limités à la durée du présent accord.
13.3. Résiliation	<p>L'accord avec YAWAY tel que décrit dans les CGV Services Plateforme et App de YAWAY est conclu pour une durée indéterminée avec l'Utilisateur Final.</p> <p>L'Utilisateur Final, YAWAY et/ou LMS (chacun d'entre eux séparément) peuvent résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY à tout moment, en respectant un délai de préavis d'un (1) mois. La résiliation des CGV Services Plateforme et App de YAWAY entrainera la résiliation des CGU LMS.</p> <p>En cas de résiliation des CGU LMS, l'utilisation de la Plateforme et/ou de l'Application n'est plus autorisée et les CGV Services Plateforme et App de YAWAY sont également considérées comme résiliées.</p> <p>YAWAY peut résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY dans leur intégralité - ou, le cas échéant, partiellement - avec effet immédiat (après une demande préalable de cessation de la violation dans un délai raisonnable) dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'avère impossible, cette impossibilité étant répétée, d'effectuer le débit direct/le recouvrement automatique des redevances dues ; ou • Si les arriérés de paiement de l'Utilisateur Final courent sur plus de trente (30) jours calendaire ; ou • Si l'Utilisateur Final ne respecte pas les CGV Services Plateforme et App de YAWAY.
13.4. Versión des Services App de YAWAY	L'accord avec l'Utilisateur Final est régi dans chaque cas par les CGV Services Plateforme et CGV App de YAWAY dans la version acceptée sur la Plateforme ou dans l'Application ou modifié Plateforme et conformément aux CGV Services Plateforme et App de YAWAY.
13.5. Modification des CGV Services Plateforme et App de YAWAY	<p>YAWAY est unilatéralement autorisé à modifier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY pendant leur durée pour des raisons d'importance, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour tenir compte des modifications de la législation ou de leur interprétation par les tribunaux ou les organes administratifs ; • pour ajouter de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux Services ou modifier l'étendue des services offerts ;

- pour corriger les erreurs évidentes, les erreurs de calcul, les erreurs linguistiques, etc ;
- en cas de modification de la relation contractuelle entre YAWAY et LMS ou entre YAWAY ou LMS et leurs sous-traitants ou partenaires, dans la mesure et pour chaque cas où cela affecte les Services de LMS ;
- en cas de modification de l'infrastructure du Réseau de Recharge, de la Plateforme ou de l'Application affectant leur fonctionnement.

L'Utilisateur Final enregistré sera informé par voie électronique de la modification des CGV Services Plateforme et App de YAWAY, et par la mise à sa disposition du contenu des CGV Services Plateforme et App de YAWAY par courrier électronique ou par l'intermédiaire de son Compte d'Utilisateur Final.

La modification des CGV Services Plateforme et App de YAWAY prend effet à l'expiration d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter du moment où les CGV modifiées sont mises à la disposition de l'Utilisateur Final ou à compter du moment où l'Utilisateur Final accepte les CGV Services Plateforme et App de YAWAY modifiées.

Dans le cas d'un Utilisateur Final Consommateur, le Consommateur sera informé de la modification des CGV Services Plateforme et App de YAWAY et devra les accepter en cochant une case prévue à cet effet lorsqu'il se connectera sur la Plateforme ou l'Application. Les dispositions modifiées des CGV Services Plateforme et App de YAWAY deviennent contraignantes au plus tôt à partir du moment de l'acceptation des CGV modifiées par l'Utilisateur Final Consommateur. L'Utilisateur Final peut résilier les CGV Services Plateforme et App de YAWAY dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la réception des CGV Services Plateforme et App de YAWAY modifiées.

Pendant la période de préavis, les dispositions des CGV Services Plateforme et App de YAWAY antérieures aux modifications s'appliquent. Les modifications apportées aux CGV Services Plateforme et App de YAWAY n'affectent pas les Services fournis jusqu'à la date de la modification.